

## Une France réconciliée avec sa police ?

Christian Mouhanna

*Lors de la marche du 11 janvier, les forces de l'ordre ont été applaudies par la foule. Les victimes policières des attentats ont été admirées pour avoir donné leur vie en défendant la liberté d'expression d'un journal qui les égratignait volontiers, incarnant ainsi une figure voltairienne, noble et désintéressée, de l'idéal démocratique (se battre pour que des idées que l'on désapprouve puissent s'exprimer). Cette épreuve peut-elle transformer les relations police-population, dont les institutions comme la population déplorent, depuis de longues années, la dégradation continue ?*

L'émotion collective qui a accompagné la grande manifestation du 11 janvier 2015 a suscité de multiples commentaires et analyses « à chaud » dans les médias. Les applaudissements et embrassades adressés aux policiers en charge de l'encadrement et de la protection de l'événement sont apparus comme un événement participant à la grande réconciliation nationale intervenue en réaction aux attentats terroristes de la semaine précédente. La France se découvrait un amour immodéré pour sa police. Ce « retournement » de l'opinion publique était d'autant plus frappant qu'à peine quelques semaines auparavant, l'affaire de Sivens – la mort d'un manifestant suite au lancer d'une grenade par les gendarmes – avait relancé le débat sur les stratégies policières et leurs méthodes de maintien de l'ordre. La mort de policiers lors de l'attaque de la rédaction du journal *Charlie Hebdo*, connu pour sa critique de la police, et les interventions spectaculaires du RAID et du GIGN<sup>1</sup> pour neutraliser les terroristes expliqueraient ce changement d'appréciation.

Pourtant, très vite, des doutes ont émergé sur la réalité de cette conversion de la société française à une position « pro-police », en même temps que celle-ci découvrait la non-adhésion d'une partie de la population au slogan « Je suis Charlie ». Les spécialistes « sécurité » des journaux ont mobilisé assez rapidement leurs réseaux afin de mesurer l'ampleur et la réalité de ce mouvement qui s'est avéré moins unanime qu'attendu.

Comprendre les relations police–population et les éventuelles transformations qu'auraient générées le traumatisme de janvier demande tout d'abord de ne pas considérer la population française comme un ensemble homogène et univoque à l'égard de la police, ou des polices. En fonction de son statut social, de son histoire, de son lieu d'habitation, et de son apparence physique extérieure, la perception des policiers diffère. Sans pouvoir dresser ici l'inventaire exhaustif des facteurs qui influent sur cette relation policier–citoyen, on peut néanmoins indiquer quelques-unes des principales lignes de partage qui semblent opérantes au sein de la population.

### Image(s) de la police au sein de la population : quels clivages ?

Il faut d'abord souligner qu'une majorité de Français a toujours eu une opinion positive des forces de l'ordre<sup>2</sup>, alors que des minorités diverses – ouvriers, étudiants, travailleurs immigrés – ont

<sup>1</sup> Équipes de la police nationale et de la gendarmerie spécialisées dans les interventions lors des actions terroristes, prises d'otage ou personnes armées.

<sup>2</sup> Sur ce thème, pour la période antérieure, voir : Gorgeon, C. 1994, « Police et public : représentations, recours et attentes : le cas français », *Déviance et Société*, vol. 18, n° 3, p. 245-273.

manifesté un sentiment opposé (Chevalier 2002 ; Fillieule 1993 ; Blanchard 2007). Les sondages réalisés depuis plusieurs années auprès d'un échantillon représentatif de la population française révèlent, en effet, de façon constante que 60 % à 75 % des sondés ont une image favorable des policiers et des gendarmes<sup>3</sup>. Certes, depuis les années 1980, on observe une baisse tendancielle de ce taux de satisfaction, mais il reste plus fort que celui dont sont crédités d'autres services publics – l'école ou l'hôpital, par exemple – et bien meilleur que celui de la justice. L'image d'une France majoritairement anti-police, comme trait culturel national, est alimentée par les policiers eux-mêmes, qui se croient plus mal aimés qu'ils ne le sont en réalité. Elle ne résiste pourtant pas aux analyses qui convergent pour montrer un très fort soutien – cette majorité d'opinions positives ne devant toutefois pas cacher de fortes disparités dans la société française à ce sujet. Les enquêtes qualitatives que nous avons pu conduire afin d'approcher au plus près cette question des relations police-population (Mouhanna 2011), ainsi que des études quantitatives déjà anciennes (Mouhanna 2000, 2002), mais toujours d'actualité, éclairent cette diversité d'attitudes.

En ce qui concerne la police nationale, un premier facteur de clivage relève de l'âge : plus les interviewés sont jeunes, moins ils aiment la police. Le second critère de clivage est d'ordre topographique et social : plus les personnes habitent dans des quartiers populaires éloignés des centres-villes, que ce soient des quartiers récents à forte immigration ou des quartiers ouvriers anciens, moins ils apprécient la police, déclarant qu'ils n'ont pas confiance en celle-ci, ou qu'elle n'est pas efficace. S'il reste aujourd'hui impossible, pour des raisons légales et éthiques, de réaliser des statistiques ethniques reposant sur le concept plus ou moins flou de « minorités visibles », les entretiens menés aussi bien auprès des policiers qu'auprès des jeunes se définissant eux-mêmes comme relevant de cette catégorie montrent que les rapports sont moins bons que ceux qui s'établissent avec des personnes ne se sentant pas appartenir à ces minorités.

Toutefois, ces critères d'âge, de statut social, d'appartenance ressentie sont loin de déterminer à eux seuls l'adhésion ou le rejet vis-à-vis de la police et de l'autorité qu'elle représente. En réalité, les attitudes critiques vis-à-vis de la police sont loin de se ranger toutes du côté d'un désaveu de leur présence. Bien au contraire, les enquêtes montrent que les personnes les plus critiques à l'égard de la police et des policiers sont presque toujours celles qui déplorent un manque de présence policière sur leur territoire. En d'autres termes, l'image négative qu'ont les personnes les plus critiques ne provient pas d'un rejet de la police comme institution nécessaire à la collectivité, mais bien de modes de fonctionnement policiers considérés comme insatisfaisants, et de réponses policières jugées inadaptées. Pour résumer, ces personnes critiques se sentent « contrôlées » mais pas protégées par la police, alors qu'elles pensent en avoir besoin. Au contraire, la très bonne appréciation dont bénéficient les forces de l'ordre au sein d'autres catégories de la population est souvent le fait de groupes qui n'expriment pas, quant à eux, de demandes, voire qui n'ont aucun contact avec les policiers. Dès lors, on peut conclure que l'image de la police ne renvoie pas tant – ou alors peu – à une culture pro- ou anti-police, mais est plutôt le résultat d'un certain type d'interactions avec les policiers, qui se passent plus ou moins bien. En d'autres termes, on ne naît pas anti-policier, on le devient. Et ceci se produit dans la durée, de manière progressive, au travers d'une suite d'expériences négatives : des contrôles considérés comme injustifiés, des paroles malheureuses, mais aussi des appels au secours et des demandes d'intervention restés sans réponse. Comme le disent certains policiers exerçant dans des quartiers jugés difficiles pour eux : « Quand on est petits, on veut tous devenir pompier ou policier, pour rendre la justice. Comment se fait-il que ces mêmes jeunes, à 10 ans, à 8 ans, crachent sur les policiers, les insultent, les haïssent ? »<sup>4</sup>

Plusieurs éléments attestent du rôle déterminant que joue la confrontation à des comportements policiers inadéquats ou à une organisation policière défailante dans la formation d'une image négative de la police. Ainsi, dans les quartiers dits « sensibles » qui se trouvent à la limite de

<sup>3</sup> Par exemple : sondage IFOP pour *Sud-Ouest* sorti le 1<sup>er</sup> juillet 2012 auprès de 986 personnes (disponible à l'URL suivant : [www.ifop.com/?option=com\\_publication&type=poll&id=1926](http://www.ifop.com/?option=com_publication&type=poll&id=1926)) ; sondage IFOP-L'Essor de la gendarmerie nationale, n° 477, janvier 2015.

<sup>4</sup> Entretiens réalisés en banlieue parisienne, en septembre 2012.

secteurs ruraux, les gendarmes suscitent toujours de meilleures appréciations que les policiers. Ils ont meilleure réputation, sont jugés « plus polis », « plus respectueux » par le public. Les échanges avec eux sont moins tendus qu'avec leurs homologues de la police nationale. Et les sondages réalisés en population générale montrent que les appréciations positives envers les gendarmes sont en moyenne plus proches des 80 % alors que les policiers sont davantage crédités d'opinions favorables qui tournent autour des 60 %. Le fonctionnement de l'organisation policière pèse donc sur la nature des relations avec le public.

### **Rapprocher durablement la police de la population ?**

L'enjeu d'un rapprochement durable entre police et population renvoie inexorablement à la question de la police de proximité. Celle-ci fut formulée dès 1977 (Peyrefitte, Schmelck et Dumoulin 1977), et relancée à plusieurs reprises entre 1982 et 2001, abandonnée en 2002-2003, puis sans cesse exhumée sous diverses formes, avant d'être à chaque fois rejetée par les organisations policières.

Pourtant, aussi bien les expériences étrangères que les tentatives passées en France montrent que les stratégies de rapprochement police-population produisent des effets considérables. Nous avons pu mesurer à plusieurs reprises<sup>5</sup> l'amélioration advenue entre la phase antérieure et la phase ultérieure à l'instauration d'une plus grande écoute de la population et d'une meilleure prise en compte de ses attentes, notamment lorsque le public atteint est celui des jeunes. En huit mois, les opinions favorables vis-à-vis des policiers passaient d'un tiers des moins de 25 ans, à deux tiers d'entre eux. Observations et entretiens convergeaient pour constater une baisse de la tension.

De ce point de vue, et malgré des travaux préparatoires élaborés pour la campagne de François Hollande à l'élection présidentielle, les politiques mises en œuvre depuis 2012 sont décevantes et loin de se montrer à la mesure des enjeux. La fracture demeure. La principale innovation, les zones de sécurité prioritaires (ZSP), ont parfois relancé le partenariat institutionnel local, mais avec peu d'impact sur le quotidien des habitants. Quant aux velléités de réformer les contrôles d'identité, principal sujet de friction avec la police – et point de départ de tensions, telles les émeutes de 2005 – elles sont restées sans concrétisation.

Que revendiquent les habitants de ces territoires considérés comme délaissés ? Le terme qui revient le plus souvent est celui de « police normale ». Loin de l'image de « zones de non-droit » véhiculée dans certains cercles, les secteurs dits sensibles souffrent bien avant tout de fortes variations de la présence policière : celle-ci est à la fois absente à certains moments et trop présente à d'autres, à travers des déploiements de force. Au lieu d'échanges verbaux « normaux », trop souvent dominant l'invective, la menace, ou le contrôle à contretemps.

Il serait toutefois réducteur de ne considérer l'hostilité à la police que du point de vue des quartiers sensibles. D'autres catégories de personnes s'opposent à la police : les héritiers des grands mouvements de protestation qui considèrent la police comme un instrument de répression au service de pouvoirs économiques, financiers, ou « bétonneurs ». Plus largement, de nombreux mouvements d'opinion opposés aux orientations gouvernementales, lorsqu'ils se sont heurtés physiquement aux forces de l'ordre, ressentent animosité voire haine envers la police. Certaines couches de la population opposées au mariage pour tous, peu coutumières des manifestations de rue, ont ainsi découvert le côté parfois rude du maintien de l'ordre policier, comme les protestataires plus « traditionnels » – étudiants anti-CPE, militants écologistes ou anti-autoritaires. C'est peut-être parmi certains d'entre eux – vraisemblablement une petite minorité – que s'observe une conversion récente à une attitude plus favorable à la police. Mais celle-ci peut s'avérer très volatile.

---

<sup>5</sup> Cf. les rapports cités *supra*.

## Bibliographie

- Blanchard, E. 2007. « L'encadrement des Algériens de Paris (1944-1954), entre contraintes juridiques et arbitraire policier », *Crime, histoire et sociétés/Crime, History and Societies*, p. 5-25. Disponible en ligne à l'URL suivant : <http://chs.revues.org/142>.
- Chevalier, L. 2002 [1958]. *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris : Perrin.
- Fillieule, O. (dir.). 1993. *Sociologie de la protestation: les formes de l'action collective dans la France contemporaine*, Paris : L'Harmattan.
- Mouhanna, C. 2000. *Quel service pour quel public ? Une tentative d'évaluation chiffrée de l'image de la police dans la population face à la territorialisation*, Paris : Centre de sociologie des organisations (CSO) – Institut des hautes études de la sécurité intérieure (IHESI)
- Mouhanna, C. 2002. *Une proximité en devenir, la police de proximité à Paris*, Paris : CSO–IHESI.
- Mouhanna, C. 2011. *La Police contre les citoyens ?*, Nîmes : Éditions Champ Social, collection « Questions de société ».
- Peyrefitte, A., Schmelck, R. et Dumoulin, R. 1977. *Réponses à la violence. Rapport du Comité d'études présidé par Alain Peyrefitte*, Paris : La Documentation française, septembre. Téléchargeable à l'URL suivant : [www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/774023100/index.shtml](http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/774023100/index.shtml).

**Christian Mouhanna** est sociologue, chargé de recherches CNRS au CESDIP (Centre de recherche sociologique sur le droit et les institutions pénales), dont il est également le directeur. Ses travaux portent sur la police, la justice et l'ensemble de la chaîne pénale. Il est notamment l'auteur de *La Police contre les citoyens ?* (Nîmes, Éditions Champ Social, collection « Questions de société », 2013), de *L'Avenir du juge des enfants : éduquer ou punir ?*, avec Benoît Bastard (Toulouse, Éditions Érès, 2010) et de *Police : des chiffres et des doutes*, avec Jean-Hugues Matelly (Paris, Michalon, 2007).

Sa page personnelle : [www.cesdip.fr/MOUHANNA-Christian.html](http://www.cesdip.fr/MOUHANNA-Christian.html).

### Pour citer cet article :

Christian Mouhanna, « Une France réconciliée avec sa police ? », *Métropolitiques*, 16 février 2015. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Une-France-reconciliee-avec-sa.html>.